

TOURNOI RÉGIONAL FÉMININ

CHALLENGE ELISABETH PURKART

1. La Commission Sportive d'Île-de-France organise un tournoi homologué réservé aux joueuses de la Ligue, **licenciées traditionnelles** à la Fédération Française de Tennis de Table, de Vétérans à Poussines (sous réserve d'être en conformité avec les règlements administratifs). Les licenciées promotionnelles peuvent y participer, si elles sont en conformité avec la réglementation sur la certification médicale, mais leur licence est transformée automatiquement en licence traditionnelle.

2. Licenciation Règlement Administratif Fédéral Chapitre 6

Article II. 606.1

Le joueur doit présenter au Juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « ni entraînement, ni compétition » ne figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Article II.606. 2 – Documents attestant de la licenciation

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

Attestation de licence personnelle au format PDF (imprimée ou en format informatique)

Attestation de licence collective au format PDF (imprimée ou en format informatique)

Accès à Internet à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/licence>

Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do>

Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS)

3. Déroulement de la compétition 7 Tableaux

Tableau A :	→ ouvert uniquement aux joueuses Numérotées Nationales
Tableau B :	→ ouvert aux joueuses de 500 à 1526 points
Tableau C :	→ ouvert aux joueuses de 500 à 1099 points
Tableau D :	→ ouvert aux joueuses de 500 à 799 points
Tableau E :	→ ouvert aux joueuses à 500 points
Tableau F :	→ ouvert aux jeunes filles Minimes, non numérotées Série Nationale
Tableau G :	→ ouvert aux jeunes filles de Poussines à Benjamines, non numérotées en Série Nationale

4. Organisation Sportive

Un seul tableau au choix est autorisé par joueuse, les poussines ne pouvant s'inscrire que dans le tableau G.

a) Déroulement sportif

Par poules de 3 joueuses, les 2 premières étant qualifiées pour le tableau final, à élimination directe, chaque rencontre étant disputée en 3 manches gagnantes de 11 points.

b) Pour la confection des poules, le placement des joueuses est effectué d'après un classement obtenu en tenant compte des points/classement. En cas d'égalité de points/classement, un tirage au sort est effectué.

Il est évité que des joueuses d'une même association se rencontrent en poule.

- c) A la sortie des poules, les joueuses sont placées dans un Tableau à Élimination Directe (T.E.D), selon la méthode dite du « tirage au sort International ». Lorsqu'il est prévu un tirage au sort, il n'est pas tenu compte des appartenances à une même association, à deux associations ayant constitué une entente, à un même comité, ainsi qu'aux liens de parenté.

Un tableau "consolante" est organisé pour les 3^{es} de poule du tableau G (Poussines/Benjamines), et A (joueuses numérotées) selon la même formule que le tableau final. Ceux-ci peuvent être annulés pour des impératifs d'horaire à ne pas dépasser.

En cas de nombre insuffisant d'engagées dans un tableau (**moins de 16 joueuses inscrites**), la Commission Sportive Régionale ou le Juge-Arbitre, assisté du délégué de la Ligue, peuvent décider de regrouper plusieurs tableaux, voire d'annuler un tableau.

En revanche si un ou des tableaux comportent un nombre trop important d'inscrites, celui-ci ou ceux-ci peuvent être limités (à 128 joueuses). Dans ce cas la règle de priorité pour prendre en compte les inscriptions est la date des inscriptions reçues par internet

- d)** La compétition se déroule avec des balles en plastique Butterfly*** de couleur blanche.

5. Récompenses

- a) **Bons d'achat utilisables dans plus de 150 magasins en France.**
- b) **Les participantes seront récompensées suivant le nombre d'inscrite par tableau comme indiqué sous dessous :**

Participantes		Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tableau D	Tableau E	Tableau F	Tableau G
Si part. 1 à 16	1 ^{re}	180€	160 €	160 €	120 €	120 €	100 €	100 €
Si part. 1 à 16	2 ^e	140€	120 €	120 €	80 €	80 €	60 €	60 €
Si part. 17 à 32	3 ^{es} ex aequo	70€	60 €	60 €	40 €	40 €	30 €	30 €
Si part. + 33	5 ^e à 8 ^e	40€	30 €	30 €	30 €	30 €	20 €	20 €

Si moins de 8 participantes dans un tableau le montant initial du bon d'achat sera réduit de moitié.

Les récompenses et lots ne sont remis que lors de la cérémonie protocolaire.

Si absence de la joueuse les récompenses et lots ne pourront pas être réclamés après.

Une récompense est remise aux 4 premières du Tableau H qui est la consolante du Tableau G et du Tableau I qui est la consolante du Tableau A (Si maintenu)

c) Challenge :

- **Un challenge du nombre**

Aux 3 clubs totalisant le plus de joueuses présentes :

Bons d'achat Friendship/Butterfly d'une valeur totale de : 200 €, 160 €, 120 €.

- **Un challenge général sportif du meilleur club (Challenge Elisabeth Purkart)**

Aux 3 clubs ayant obtenu le plus de points sur l'ensemble des tableaux :

Bons d'achat Friendship/Butterfly d'une valeur de : 250 €, 200 €, 150 €.

Les points de présence du challenge du nombre ne sont pas cumulés avec les points du challenge général.

Décompte des points : Chaque joueuse présente marquera :

- 1 pts pour la troisième de chaque poule
- 3 pts pour les éliminées en 1/64^{es} de finale
- 4 pts pour les éliminées en 1/32^{es} de finale
- 5 pts pour les éliminées en 1/16^{es} de finale
- 6 pts pour les éliminées en 1/8^{es} de finale
- 8 pts pour les éliminées en quart de finale
- 10 pts pour les éliminées en demi-finale
- 12 pts pour la finaliste
- 14 pts pour la première

Dans le cas où plusieurs clubs sont à égalité, le challenge est attribué à celui qui a la joueuse la plus jeune ayant effectivement participé. Les dotations ne sont remises aux clubs, que s'ils sont présents lors de la remise protocolaire.

d) Loterie :

Tirage au sort d'un club ayant inscrit au minimum 5 joueuses effectivement présentes le jour de l'épreuve et ne figurant pas parmi les bénéficiaires des 2 challenges cités à l'article c) (Bon d'achat Friendship/Butterfly d'une valeur de : 130 €) et qui est encore présent lors de la cérémonie protocolaire. En cas d'absence, un nouveau tirage au sort a lieu, et ceci tant que le bon de la loterie ne peut être donné le jour même de l'épreuve (pas d'envoi postal).

6. Droits d'inscription : 5 euros, un seul tableau par participante.

Les engagements se font uniquement sur le site Internet de la Ligue <http://www.fftt-idf.com/>, rubrique « Inscriptions » => « Tournoi Régional Féminin ». La procédure d'engagement est en ligne sur le site, la date limite d'engagement est indiquée sur le site.

7. Discipline

Les cartons infligés aux joueuses lors de cette épreuve sont comptabilisés dans les épreuves dites «Autres compétitions individuelles »

8. Coefficient pour le calcul des points-classement

Le coefficient attribué pour cette épreuve est de 0,50.

9. Forfait

Pour toute participante ayant été inscrite et se désistant dans les 5 jours précédant le tournoi ou absente lors de l'épreuve, son association est pénalisée de 10 €, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, un justificatif de l'absence doit être fourni (ex. : certificat médical, dans les 5 jours au plus tard qui suivent l'épreuve).

Toute participante dûment inscrite, ne pouvant pas honorer son engagement avant l'épreuve est priée d'en aviser par mail (lledefrance@fftt-idf.com) le secrétariat de la Ligue.

10. Horaires

Après la date limite des engagements, une circulaire est transmise aux clubs ayant des féminines inscrites, avec les horaires détaillés de l'épreuve.

Il n'y a pas de coupure à midi. Les joueuses doivent être présentes au minimum 15 min avant le début de la compétition. Toute joueuse non présente à l'appel de son nom est éliminée.

Ce tournoi compte pour le calcul du Challenge Sportif du Développement du Tennis de Table Féminin.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Ligue :

Tél. : 01 55 87 26 90, de 9h00 à 18h00 - Courriel : lledefrance@fftt-idf.com

Droit à l'image

Chaque participant, ou ses représentants légaux s'il est mineur, aux manifestations organisées par la Ligue est informé qu'il permet à la Ligue Ile de France, d'utiliser son image qui pourra être utilisée pour la promotion du tennis de table sur différents supports (site internet, bulletins, vidéos, réseaux sociaux, plaquettes de présentation...).

La Ligue s'engage à ne pas faire commerce des images ou des vidéos prises, sans l'accord exprès des personnes concernées. En cas d'opposition à ces dispositions, le participant ou ses représentants légaux s'il est mineur, devra expressément avertir l'organisateur au début de la manifestation ou prévenir le secrétariat de la Ligue (par courrier ou par mail).